



# DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL

## COMMISSION CLUBS SENIORS

PV N° 1 du 24/01/2020

**Présidence** : CHARBONNEL Thierry.

**Secrétaire de séance** : IMBERT Patrick.

**Présents** : BILBAUT Christian, LOUBEYRE Roland, MAZE Jacques, .

**Absents Excusés** : TOURDES Cathy, ROCHE Pierrick.

**Absents Non Excusés** : MOSSER Louis, COMBE Pascal.

**Adoption du procès verbal du 29 mai 2019** : PV adopté à l'unanimité

### 1/ Compte rendu des visites clubs :

Les visites se sont très bien déroulées et ont permis un très bon échange avec les différents clubs, seule la visite au club de MINIER n'a pas pu être programmée dans la première partie de la saison. Les membres de la commission espèrent pouvoir effectuer cette visite prochainement.

A noter cette saison la présence d'un membre de CDA à nos rencontres avec les clubs, c'était un souhait de la commission des arbitres de participer à ces échanges.

Comme à chaque fois, beaucoup de sujets ont été évoqués, souvent on a pu retrouver des sujets similaires. Les débats ont permis parfois à éclaircir certains points, à soulever quelques problèmes, par conséquent globalement ces échanges ont été constructifs.

### Visite du club de LA CHAPELLE LAURENT D2 le 18 OCTOBRE 2020 :

**Membres présents de la commission** : Patrick IMBERT; Roland LOUBEYRE. Jacques MAZE; Thierry CHARBONNEL. + Gérard CHEVALIER (CDA)

Reçu au stade par le président Benjamin GAUTHIER en compagnie d'autres membres du club, lors d'un entraînement le vendredi soir.

Le président nous a présenté son club composé d'environ 70 licenciés, dont seulement une dizaine qui réside dans la commune.

les sujets suivants ont été évoqués :

- **TERRAIN** : Un projet d'éclairage avait été évoqué il y a quelques années sans pour autant voir le jour à cause d'un problème de montage financier, il semble de nouveau être la principale préoccupation du club notamment pour la pérennité du club, car pour le président, jouer le samedi soir permettrait de conserver l'effectif du club.

Roland LOUBEYRE, responsable de la commission FFA a donné les précisions nécessaires notamment le montant financier attribué pour un tel projet et a pris note de la volonté du club de relancer ce projet.

- **FMI** : le club nous précise que les tablettes attribuées au départ de la FMI sont devenues obsolètes donc qu'ils ont dû s'en procurer une autre

- **Championnat foot féminin à 8** : un rappel du déroulement de ce championnat a été fait par Roland LOUBEYRE en précisant bien les règles de gestion de la compétition.

- **FINANCE** : Le club déplore les nombreuses amendes financières émises par notre District, des explications sont données en démontrant qu'il est malheureusement impossible de faire sans, car sans sanctions financières, impossible de faire respecter les choses autrement.
- **Arbitrage club D5** : le club trouve cette formule intéressante mais cela leur occasionne beaucoup de déplacement vu leur position géographique. Patrick IMBERT explique les difficultés à faire les désignations de l'arbitrage club surtout en voulant respecter la neutralité c'est à dire ne pas arbitrer sa poule.
- **statut arbitrage** : explications données et discussions
- **championnat vétérans** : le club explique qu'il était engagé par le passé en Haute Loire sur un championnat à 8.
- **organisation de match de coupe** : le club souhaite organiser des matchs de coupe (ex 1/4 de finale coupe du cantal) des explications sont fournies par Roland LOUBEYRE.

### Visite du club du FC PLANEZE D5 Le 25/10/2019 à VALUEJOLS :

**Membres présents de la commission** : Patrick IMBERT; Roland LOUBEYRE. Jacques MAZE; Thierry CHARBONNEL. + Gérard CHEVALIER (CDA)

Devant une salle bien garnie (environ 30 personnes), nous avons été très bien reçus par le Président Mr Jean Yves MODENEL qui nous a présenté son club de 28 licenciés.

Les différents sujets évoqués :

- **Championnat D5** : Le président a évoqué la problématique de se retrouver dans une poule seulement à 8 équipes, dû au forfait de dernière minute du club de SANTOIRE, en effet cela a comme conséquence que l'équipe fait moins de matchs. Une personne a contesté aussi la composition de la poule, Roland LOUBEYRE lui a expliqué qu'il n'était pas facile de constituer ces poules, tous les paramètres sont à prendre en compte et quand on a seulement le regard de son club, on n'a pas forcément la vision globale de l'organisation de l'ensemble des poules.
- **FUTSAL** : souhaite s'engager cette saison.
- **ARBITRAGE CLUB D5** : le club s'étonne de ne pas avoir bénéficié des bons d'achats pour récompenser leur assiduité. Après discussions, le club ayant été lésé par un forfait, la commission demandera au comité directeur de réparer cette erreur (d'autres clubs sont aussi concernés).
- **FMI** : rappel fait pour la saisie des résultats. Démonstration faite en direct pour déposer des réserves.
- **FINANCE** : le club s'étonne de s'être vu facturer cette saison 3x87€ pour les engagements en coupe, après vérification, il s'avère qu'une erreur comptable s'est produite et l'ensemble des clubs cantaliens ont été facturé à tort. Une rectification sur le relevé sera faite par conséquent.
- **FAFA** : Des explications sont données notamment pour l'achat de bancs de touche.
- **AG** : Le club souhaite être candidat pour une prochaine assemblée générale d'automne.
- **Dénomination du club** : le club explique les difficultés rencontrées avec la confusion avec le club de jeune de l'AS PLANEZE : problème de courriers, factures, avertissement ou amendes....  
Il envisage de changer la dénomination : des explications leurs sont données à ce sujet.  
Un rappel aux différents services du District sera fait pour éviter les erreurs.

### Visite du club de CEZALLIER ALLAGNON le 31/10/2019 à CHALINARGUES :

**Membres présents de la commission** : Patrick IMBERT; Roland LOUBEYRE Thierry CHARBONNEL. + Gérard CHEVALIER (CDA)

Nous avons été reçu au siège du club par Mr BIGOT président, Mr VEDRINES co-président, un joueur et 2 entraîneurs.

Plusieurs sujets ont été évoqués :

- **ARBITRAGE CLUB** : le club évoque la possibilité de mettre en place l'arbitrage club en D4, le problème de l'envoi des désignations est évoqué.

- **RECRUTEMENT ARBITRE ET STATUT ARBITRAGE**: le club évoque la problématique de recruter des arbitres en zone rurale, il suggère la possibilité de salarier les arbitres au sein des instances, une discussion ouverte autour de ces problèmes permet de voir la difficulté de salarier les arbitres par les instances (contrat de travail, charges sociales.....)

Concernant les comptes rendus de la commission du statut de l'arbitrage (voir même les autres commissions), le club souhaite que ces comptes rendus apparaissent en 1ère page du site internet du district comme c'est le cas dans d'autres districts ou ligues.

- **Fermeture du district** : le club souhaite que le district ne ferme pas en période de reprise d'activités pour les clubs (août), une réponse positive à ce sujet a été apportée suite à la nouvelle embauche du secrétaire du district.

- **Poules de D5** : le club suggère de décaler dans le temps ce championnat pour éviter les mésaventures des clubs forfait en dernière minute.

- **Valorisation du bénévolat** : le club demande que le district se penche sur la valorisation du bénévolat, réponse est faite en présentant la journée des bénévoles (le club avait envoyé personne lorsqu'il avait été tiré au sort pour y participer).

De nombreux autres sujets ont été évoqués la FMI, le FUTSAL, le FAFA, le championnat vétérans, les désignations arbitres....

## Visite du club de CRANDELLES D4 le 12 AVRIL 2019 :

**Membres présents de la commission** : Roland LOUBEYRE; Patrick IMBERT; Jacques MAZE; Thierry CHARBONNEL + Gérard CHEVALIER (CDA).

Nous avons été reçu par le président Stéphane POUZET avec différents membres du bureau.

Le président nous a présenté son club en énumérant les difficultés de maintenir 2 équipes suite aux problèmes d'effectifs.

Le sujet concernant l'arbitrage a occupé une grande partie de la réunion, passant en revue le problème **du statut de l'arbitrage** pour les clubs, la **présence d'un observateur arbitre** aux abords du terrain, **la promotion de l'arbitrage, les désignations, l'arbitrage club D5...**

Plusieurs sujets ont été évoqués :

- **FMI** : Pas de problème

-**Terrains neutres pour les coupe départementales** : explications données par Roland LOUBEYRE suite à l'abandon des terrains neutres pour les coupes COMBOURIEU et BARRES.

- **FUTSAL /TREVE HIVERNALE** : le problème de la trêve est évoqué en liaison avec le Futsal.

- **Journée reportée au 22/12/19** : une explication est donnée par Roland LOUBEYRE.

- **Point de règlement** : demande pour un joueur blessé qui n'a pas encore fait signer sa licence par le médecin: après renseignement pris auprès de la Ligue celui-ci doit la faire valider par le médecin avant le 31/01/2020.

- **Barrage coupe de France** : le club évoque leur participation au tour de barrage pour la coupe de FRANCE, les explications sont données par Roland LOUBEYRE.

- **Statut des éducateurs** : le club évoque le problème rencontré la saison précédente avec le retrait de point qu'il a subi et demande que le sujet soit suivi de près par les techniciens de notre District et qu'il puisse être prévenu dès leur montée en Ligue des formations nécessaires pour éviter d'être en infraction.

## 2/ Programmation des visites des clubs pour la 2ème partie de saison :

Le président prendra contact avec les clubs suivants :

- D1 : MOUSSAGES

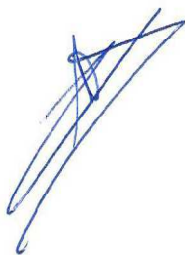
- D2 : JUNHAC MONTSALVY

- D3: MARGERIDE
- D4 : JORDANNE
- D5 : VALLEE DU SINIQ

Si toutefois certains clubs ne peuvent ou ne souhaitent pas recevoir la commission, le choix d'un autre club est prévu pour chaque division.

De même, la commission va relancer le FC MINIER pour essayer de convenir d'une date le plus tôt possible.

Le Président  
Thierry CHARBONNEL



Le Secrétaire  
Patrick IMBERT

